

27 mai : conférence martinet

3 août : promenade papillon



L'envol faucon de Saint-Job Photo Luc Bidaine—Espace Photo

1987



2014

Abonnement : 10 € / an

Compte : 068-2075494-12

Votre soutien est notre principale ressource. Merci d'avance.
(Un bulletin de virement est joint si vous n'êtes pas en règle d'abonnement)

Le Kauwberg sur : www.kauwberg.be

KAUWBERG INFO

Publication trimestrielle de

SOS Kauwberg - Uccla Natura asbl
Siège social : rue Geleytsbeek, 29 - 1180 Uccle

Publié avec l'aide de l'Échevinat de la Culture de la commune d'Uccle

Secrétariat de rédaction

Marc DE BROUWER - Tél/fax: 02.374.60.34

Rédaction, Éditeur responsable :

Annick BERNARD - rue Geleytsbeek, 29
1180 BRUXELLES - Tél : 02/374.60.34
Kauwberg@skynet.be



KAUWBERG INFO

La Revue de la Nature à Uccle
Publication trimestrielle

N°92 - Printemps 2014

Abonnement 10 €-
Cpte BE19 0682 0754 9412

Belgique-Belgie

P.P. - P.B.

1180 Bruxelles 18

BC30942

P801371

Destinataire :



Le faucon de Saint-Job

Photo Luc Bidaine—Espace Photo

EDITORIAL

Ce numéro de printemps aborde de nombreux sujets liés à la nature. De bonnes nouvelles : l'ouverture de la procédure concernant le plateau Avijl, l'interdiction de la culture d'OGM en plein air, le retour du faucon à Saint-Job.

De moins bonnes nouvelles : le Verrewinkelbeek dénaturé et l'approche mitigée de l'éradication de la Berce du Caucase.

Enfin l'annonce d'un plan nature pour Bruxelles dont l'enquête publique vient de se conclure et la conférence que nous organisons fin mai, consacrée au martinnet, un grand voilier méconnu.

Sur le plan politique, les différentes assemblées seront bientôt renouvelées et chaque parti y va de ses promesses. Plusieurs associations nationales et régionales ont ainsi interrogé les partis politiques sur leurs intentions dans le domaine qui leur tient à cœur. Ainsi la ligue pour la Protection des Oiseaux s'est intéressée à la chasse; les réponses des partis sont sur leur site :

www.protectiondesoiseaux.be. Le Cdh dont le ministre inquiète les naturalistes par son incompréhension de la nature n'a pas répondu... De crainte de fâcher les chasseurs ? ■

Editorial	P. 2
Nouvelles des faucons	p. 3
Pas d'OGM à Bruxelles	p. 3
Plateau Avijl bientôt classé ?	p. 5
Plantes invasives dans les médias	p. 8
Verrewinkelbeek défiguré	p. 10
Un plan Nature pour Bruxelles	p. 11
Rapport d'activité 2013	p. 14
Agenda du Kauwberg	P. 15



AGENDA DU KAUBERG

Participation à la vie communale

PARTICIPATION DANS DES ORGANES COMMUNAUX ET À L'AGENDA 21.

Nous avons été conviés à participer au Comité d'accompagnement concernant l'aménagement de la zone humide au bas du Kauwberg ainsi que le mail le long de la chée de saint-Job.

Communication

KINFO

Comme les années précédentes, nous avons édité 4 K Info, vitrine de l'association SOS Kauwberg. Les 4 pages en couleur ont été appréciées des membres et les abonnements ont suivi. Les sujets et thèmes ont été variés, tant environnementaux (mémoire et ses réactions, ...) urbanistiques (aménagement du Geleytsbeek, ...) que naturalistes (oiseaux en ville, ...).

LIVRE

Le livre « *le Kauwberg, une campagne à Bruxelles. Témoin de son histoire, de son patrimoine et de sa biodiversité.* » se vend à 10 Euros dans quelques librairies locales et au GB Marlow.

RALLYE PERMANENT

Nous avons réédité des brochures rallye en français

SITE INTERNET

Le site de SOS Kauwberg est régulièrement visité. Il est repris dans la liste des associations culturelles sur uccl.be.

Participation à la vie associative

REPRÉSENTATION DANS D'AUTRES ASSOCIATIONS.

Participation de nos administrateurs à l'ACQU (2 administrateurs), à Bruxelles Nature, (2 postes d'administrateur + webmaster), à l'Entente Nationale pour la Protection de la Nature (poste de secrétaire francophone + webmaster), Conseil bruxellois supérieur de la Nature.

ACTIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS.

En 2013, comme les années précédentes nous avons soutenus les actions ucloises de Natagora . ■

Conférence—débat : Les Martinets

Mardi 27 mai 2014 à 20 h 00

Au Doyenné - Maison des Arts, rue du Doyenné, 102 à Uccle

Soirée animée par

Martine Wauters ornithologue,
spécialiste bruxelloise du martinnet.

Le martinnet est ce grand voilier, souvent pris pour une grande hirondelle, dont on entend les cris de mai à août.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013 DE L'ASBL

Comme chaque année, voici le rapport d'activités qui a été approuvé lors de notre assemblée générale

Actions administratives

NATURA 2000

Un plan de gestion du Kauwberg doit être élaboré par Bruxelles Environnement. Mais tout cela traîne...

ENQUÊTES PUBLIQUES

Intervention, en concertation avec les autres associations bruxelloises concernant le projet de PRAS démographique qui reconsidérerait la notion de maillage vert y autorisant des activités récréatives.

ACTIONS EN JUSTICE

Nous soutenons les actions en justice concernant le plateau Engeland en agissant pour compte du comité local.

RELATIONS AVEC DES PROPRIÉTAIRES

Favorable à la Région, le jugement de la cour de cassation a cassé l'arrêté d'expropriation ; la situation est redevenue ce qu'elle était en 2008.

RELATIONS AVEC LE COLLÈGE COMMUNAL ET LE SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT.

Les relations restent courtoises. Nous soutenons les projets du service environnement, comme le (futur) Plan Nature communal et les aménagements autour du Geleytsbeek.

Activités dans et autour du Kauwberg

ACTIVITÉS ET VISITES GUIDÉES en 2013

Nettoyage du Kauwberg, le dimanche 10 mars - promenade la nature se réveille au printemps le 21 avril - Arrachages renouées le 22 mai -

promenade papillon le 4 août -

Fête du Plateau Engeland le 15 septembre - Présence à la foire de Saint-Job le samedi 21 septembre - promenade mycologique le 13 octobre

ACTIONS CONTRE LES PLANTES INVASIVES

Le 22 mai 2013, dans le cadre de la journée mondiale de la biodiversité, nous avons mené une action symbolique de lutte contre la renouée du Japon.

INVENTAIRES

Nous espérons que des spécialistes soient intéressés à réaliser des inventaires au Kauwberg.

HET BROEK

Natagora gère la zone humide du site « Het Broek ».

Le rachat des terrains par la Commune d'Uccle est de nouveau à l'étude suite au changement d'échevin des propriétés communales

FÊTE AU PLATEAU ENGELAND

Participation à la fête du 8 septembre organisée par le comité Engeland

FOIRE DE SAINT-JOB

Participation coordonnée par Paul Ghislain. C'est devenu une habitude, nous avons disposé d'une tente double, ce qui a permis d'accueillir le stand du Cercle d'Histoire, du groupe Mobilité de l'ACQU. Nous y avons présenté le livre sur le Kauwberg, la brochure Uccle Natura Vélo et diffusés nos dépliants.

DES NOUVELLES DES FAUCONS UCLOIS

Vous l'aurez sans doute lu dans le dernier numéro du Wolvendael, les menuisiers communaux ont réalisé un milieu accueillant pour nos faucons saint-jobois. Ce que l'article ne dit pas c'est le rôle que notre association a joué en mettant en contact la Fabrique d'Eglise de Saint-Job, propriétaire des lieux, le Service Environnement de la Commune et le spécialiste de l'Institut des Sciences Naturelles (qui suit les faucons de Bruxelles depuis de nombreuses années et est à l'origine, entre autres, de leur observation à la cathédrale des Saints Michel et Gudule).

Cette année dix couples sont recensés à Bruxelles où ils ont élu domicile. Cela ne signifie pas pour autant que tous ces couples y élèveront des jeunes. Il leur faut une certaine expérience pour cela...

Un site internet, www.fauconspelerins.be permet de suivre l'évolution des pèlerins bruxellois. Les curieux sont aussi invités à se rendre aux points d'observations, soit à la cathédrale, soit plus près d'Uccle, à Boitsfort où nos amis de la COWB ont installé en 2012 et 2013 un stand d'observation à l'Eglise Saint-Hubert à Boitsfort.

Place de Saint-Job, les photographes d'Espace Photo surveillent le clocher de l'église et nous offrent les photos de ce numéro.

PAS D'OGM SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGION !

Le parlement bruxellois a adopté le vendredi 22 mars 2014 une ordonnance interdisant la culture des OGM en plein air en Région de Bruxelles-Capitale. Notre région ainsi est la première en Europe à devenir "sans culture OGM"

Pour affirmer cette interdiction, il a fallu trouver une bonne raison et bien argumenter car la législation européenne interdit d'interdire la culture d'OGM dans les États membres mais elle autorise ceux-ci à prendre des

mesures de protection pour éviter la contamination accidentelle des champs de culture non-OGM avoisinants. C'est ce qu'a fait Céline Frémault, ministre bruxelloise de l'Economie, qui a également en charge l'agriculture. L'argument avancé est que les spécificités économiques et topographiques de la Région bruxelloise sont telles que la coexistence des deux types de culture sans risque de contamination est impossible car les parcelles sont trop proches les unes des autres. CQFD...



1968



1981



1983



2014



Une petite population de moineaux à la rue Geleytsbeek (photo R. Kock)



En l'absence des vaches, fenaison au Kauwberg en 2013



Un renard des villes : av. Winston Churchill ! Photo Sophie Maichlé - février 2013

Nous voulons cependant mettre en avant quelques aspects importants :

- La Nature en ville est essentielle et l'essence même de l'existence de notre association ; l'homme ne peut être dissocié de son milieu de vie. La présence d'une nature riche en biodiversité est une nécessité pour le maintien des espèces, y compris l'espèce humaine. Nous ne pouvons donc qu'adhérer à toutes les mesures en faveur d'un accroissement de la biodiversité urbaine, y compris dans les quartiers fortement bâtis et demandons que toutes les mesures soient prises pour maintenir la biodiversité existante attaquée par de nombreux projets immobiliers (friches, intérieurs d'îlots, etc.). C'est, entre autre, par des études sur le Kauwberg que Paul Duvi-gneaud a pour la première fois quantifié les différentes productions d'un écosystème et mis en évidence leur apport au niveau de la qualité de l'air, du climat, etc.

- Le Kauwberg ayant une vocation de « Jardin pédagogique » (Tanghe, 1987) il nous semble important de développer l'Ere. Ainsi, la verdurisation des cours d'écoles nous semble être de por-

tée bien limitée dans la mesure où celles-ci doivent être volontaires.

Afin de développer l'Education Relative à la Nature, des enseignants engagés par la COCOF pourraient être mis à la disposition des écoles où ils viendraient en soutien aux instituteurs pour développer des projets. Des études montrent en effet que beaucoup d'instituteurs se sentent démunis et craignent de ne pas être assez compétents dans les domaines liés à l'observation et à l'étude de la nature.

- Nous voulons aussi insister sur l'urgence de la mise en œuvre des plans de gestion Natura 2000 ainsi que la nécessité de créer des zones tampon de lisière écologique nécessaires à la sauvegarde de ces sites.

- Nous sommes circonspects vis-à-vis de l'intégration du Conseil Supérieur pour la Conservation de la Nature dans le Conseil de l'Environnement. Si nous comprenons qu'un travail et une réflexion commune à ces deux organismes soient nécessaires, nous estimons que chacun devrait garder son autonomie et ses spécificités. Nous craignons en effet une dilution des idées dans un Conseil fusionné voire une minorisation des valeurs que nous défendons. »

PLATEAU AVIJL EN VOIE DE CLASSEMENT ?

Le 13 février 2014, le gouvernement de la Région de Bruxelles Capitale a décidé de lancer la procédure de classement d'une partie du plateau Avijl. Sur les neuf hectares de cet espace vert, 5 sont concernés par le classement et correspondent aux zones vertes prévues par le PPAS 28 ter.

Un PPAS est un plan particulier d'affectation des sols (il a remplacé le terme PPA, Plan Particulier d'Aménagement après la création de la Région de Bruxelles-Capitale). Ce plan a pour but de délimiter les zones constructibles ou non d'un espace délimité, les gabarits, ses voiries, zones vertes, etc..

Les différents PPAS relatif au plateau Avijl sont le résultat de l'action des habitants du quartier qui souhaitent y maintenir les espaces de potagers et assurer une qualité de vie sociale. C'est aujourd'hui une histoire de près de cinquante ans, retracée ci-après :

Le PPA 28 original prévoyait l'urbanisation de tout le plateau pour y construire des barres d'immeubles du type Etrimo comme celui situé à l'extrémité de la rue

Jean Benaets, réalisés par l'immobilière du même nom. Celle-ci étant tombée en faillite en 1970 alors que le premier immeuble était en cours d'achèvement et que les fondations d'un second immeuble entre celui-ci et la chaussée de Saint-Job (1) étaient réalisées. Le plateau Avijl a ainsi échappé à une urbanisation similaire au quartier de l'avenue de l'Aulne, derrière la maison communale d'Uccle. Après la faillite, les terrains ont été rachetés par la Commune dans le but d'y créer du logement public.

Suite à cette acquisition, la commune d'Uccle a décidé de modifier le PPA28 dans le but d'affecter les terrains à du logement social. Ce qui a abouti au PPA 28bis adopté en 1988. La particularité de son élaboration est qu'elle a été le fruit d'une concertation entre les comités d'habitants de l'époque et les fonctionnaires de la Commune.

Il correspondait à la vision de son époque, les années mille-neuf-cent-septante et quatre-vingt, qui était destinée à répondre une forte demande en logements sociaux.

UN PLAN NATURE POUR BRUXELLES ?

Après l'adoption du PPA 28bis, la Commune a cédé les terrains à la Société Uccloise du Logement avec pour mission d'y réaliser les logements sociaux. Mais la SUL ne disposant pas des fonds nécessaires à la mise en œuvre de ce projet, les terrains sont retournés aux Propriétés communales en 1991, comme le prévoyait l'acte de cession.

Ainsi aucun projet ne s'est réalisé depuis 1970, les terrains restés à l'abandon sont devenus une zone verte de fait où les riverains ont pu disposer de parcelles avec l'accord de la Commune. D'un terrain ras (à part les prairies – voir photo) dans les années 1980, le plateau Avijl est devenu un site semi-naturel riche en biodiversité, un espace vert permettant de tisser des liens sociaux et culturels dans le quartier.

Mais si les habitants des années précédant le PPA 28bis soutenaient le plan d'affectation destiné à du logement social, les générations suivantes, n'ayant pas connu l'histoire des lieux, sont venus habiter à proximité de ce qui était devenu un espace vert public et ont vu le plateau Avijl tout autrement; ceci les a logiquement amenés à contester l'ur-

banisation telle que prévue par le plan particulier. Mais l'approche des responsables politiques locaux restait dans la dynamique de la création de nombreux logements sociaux.

L'association Protection et Avenir d'Avijl s'est alors constituée pour essayer d'infléchir les choix communaux afin de préserver idéalement tout le plateau Avijl de l'urbanisation.

Leur remarquable travail et leur persévérance a permis de faire en sorte que le PPA 28bis soit modifié et que le nombre de logements constructibles sur le plateau soit réduit et le cœur du plateau protégé. Le PPA est ainsi devenu 28ter en 2010. Ce dernier PPA permet, selon le ministre-président bruxellois, Rudi Vervoort, une urbanisation raisonnée de son pourtour.

Les membres de l'Association Protection et Avenir d'Avijl, désireux de protéger au mieux les zones vertes du plateau, ont introduit une demande de classement du site par l'intermédiaire de Bruxelles Nature, association dans laquelle les deux administrateurs de SOS Kauwberg ont soutenu la demande. C'est la Commission Royale des Monuments et Sites

L'Ordonnance Nature d'application depuis un peu plus d'un an prévoyait dans son article 6 que la Région se dote d'un plan régional nature.

L'article 8 précise que « le plan régional nature est un document d'orientation, de programmation et d'intégration de la politique de conservation de la nature en Région de Bruxelles-Capitale. Il détermine les lignes directrices à suivre à court, moyen et long termes, lors de la prise de décision par le Gouvernement, l'administration régionale, les organismes d'intérêt public, les personnes privées chargées d'une mission de service public et, dans les matières d'intérêt régional, les communes.

Le plan est établi tous les cinq ans. Il reste d'application tant qu'il n'a pas été modifié, remplacé ou abrogé. Le premier plan est adopté au plus tard dans les deux ans suivant l'entrée en vigueur de la présente ordonnance. »

Celle-ci ayant été publiée au Moniteur le 16 mars 2012, la Région ne pouvait plus attendre...

Le Plan Nature est donc en cours d'élaboration et l'enquête publique qui y est consacrée s'est terminée le 15 avril dernier.

SOS Kauwberg s'associe à l'analyse de Bruxelles Nature et a envoyé une lettre dans ce sens dans le cadre de l'enquête publique :

« SOS Kauwberg-Ucclo Nature se félicite de l'élaboration d'un Plan nature à Bruxelles et espère que des moyens humains et financiers adéquats en permettront une mise en œuvre efficace. Nous remercions tous les acteurs qui ont permis l'aboutissement de ce projet de plan soumis à enquête publique.

Nous ne rentrerons pas dans les détails puisque notre association est membre de Bruxelles Nature asbl qui vous a remis une analyse détaillée du plan ainsi que de nombreuses remarques et souhaits. Notre association s'associe à leur analyse et appuie les remarques présentées par Bruxelles Nature.

LE VERREWINKELBEEK DÉFIGURÉ

Lorsque les citoyens ne réagissent pas ou ne sont pas informés des projets relatifs à l'aménagement des cours d'eau, les maîtres d'ouvrage peu conscients des rôles écologiques de ces cours d'eau et de leurs berges laissent les bétonneurs s'en donner à cœur joie.

C'est précisément ce qui vient d'être le cas au Verrewinkelbeek le long de la rue de Percke à la frontière de Linkebeek, mais encore sur le territoire uclois.

Nos recherches ne nous ont pas permis de savoir si un permis de bétonner les berges avait été donné ou s'il y a des irrégularités au niveau de la procédure ; auquel cas nous pourrions intervenir en droit. Mais en attendant les dégâts sont irréversibles et liés à une attitude incompatible avec un aménagement des lieux respectueux de la nature et de la biodiversité

A suivre... ■



Vues de 2010



Vues de 2014



Le béton a remplacé arbustes et buissons ... Est-il prévu de replanter ?



qui instruit le dossier et le propose au Gouvernement. Elle a fort heureusement délimité les zones à classer de sorte qu'il n'y ait pas contradiction avec le PPAS (2).

L'espace vert situé au cœur du plateau sera dorénavant préservé et protégé de manière durable. L'importance du plateau est non seulement liée à sa dimension écologique et paysagère mais également à son rôle social et sa signification culturelle pour la population locale.

Concluons en reprenant la déclaration de Rudi Vervoort citée par la presse : *"La décision prise par le gouvernement bruxellois aujourd'hui vise à préserver cet espace vert exceptionnel tout en mettant en œuvre la construction de logements, dont la région a tant besoin, logements qui seront situés exclusivement en bordure des voiries existantes"*, espérons que le Gouvernement qui sera issu des prochaines élections respecte cette analyse du Ministre Président. ■

(1) C'est ce dernier emplacement déjà bétonné et oublié de tous que nous avons suggéré à Vivaqua qui était à la recherche d'un emplacement où cons-



truire un bassin d'orage reprenant les eaux de la Vieille rue du Moulin et de l'avenue Dolez.

(2) Rappelons qu'une demande similaire avait été faite pour le plateau Engeland, mais que la demande reprenait des zones que le PRAS affectait à du logement, motif pour lequel cette demande de classement a été instruite, mais a ensuite été rejetée par le Gouvernement..

LES PLANTES INVASIVES PASSENT DANS LES MÉDIAS

Jusqu'il y a quelques années, la problématique des espèces invasives n'était abordée que dans quelques cercles restreints de gestionnaires de réserves naturelles et de grands espaces verts publics. Associations et organismes publics ont cherché à en faire prendre conscience au public, chacun à son niveau.

SOS Kauwberg – Uclla Natura a été de celles-ci en informant ses lecteurs sur la problématique du Cerisier tardif (*Prunus serotina*), de la Berce du Caucase (*Heraclum caucasicum*) et de la renouée du Japon (*Fallopia japonica*) pour laquelle l'association organise depuis déjà 5 ans des démonstrations d'arrachage le 22 mai, lors de la journée mondiale de la biodiversité.

Les informations à ce sujet se multiplient dans les médias. La presse s'intéresse au sujet et produit articles et reportages concernant les espèces invasives : une demi page le 6 septembre dernier suivi d'une séquence du JT de la Une le mardi 10 du même mois.

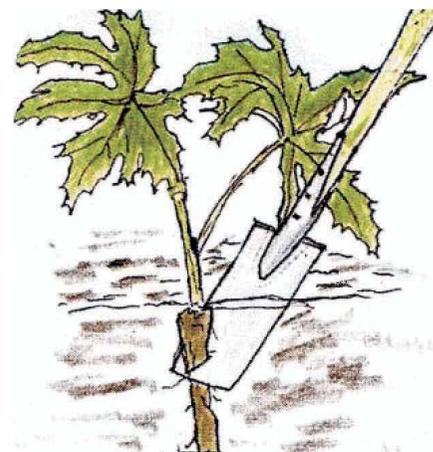
L'article du Soir, « Les espèces invasives dans le viseur », signé Michel De Muelenaere, souligne que chaque pays est confronté à ce problème : raton-laveur à Berlin, Perruche à collier à Bruxelles, écreuil gris à Gênes. Et que dire de la Bernache du Canada qui fait désormais chez nous l'objet de diverses mesures de régulation.

Alterias est un organisme temporaire, créé en 2010, dont le but est de conscientiser les administrations ayant l'environnement en charge, ainsi que les pépiniéristes afin que ces derniers ne proposent plus des plantes potentiellement invasives dans leur assortiment (ou assortissent leur vente de recommandations et mise en garde). Cet organisme ayant mené sa tâche à terme (reste leur site internet : <http://www.alterias.be>), on pouvait espérer que les administrations connaissent désormais les méthodes adéquates pour gérer les différentes invasives.

Malheureusement, cela ne signifie pas que les ouvriers communaux uclois soient déjà formés à la bonne gestion des différentes espèces invasives.

Ainsi, nous avons été étonnés de la manière dont ont été traitées les Berces du Caucase le long du chemin 36 au Kauwberg. L'an passé, lors de la journée de la biodiversité, des bénévoles sont intervenus sur une partie du chemin en usant des gestes adéquats pour contenir l'invasif, à savoir la section de ses racines, en-dessous du collet de la plante. Par contre sur le reste du chemin, les ouvriers communaux se sont contentés de faucher à ras les tiges des Berces. Autant dire que la Berce y a repoussé de plus belle, voire s'est étoffée alors que là où SOS Kauwberg est intervenu, la Berce a très sérieusement régressé...

Nous profitons donc de cette occasion pour rappeler les bonnes pratiques d'éradication la Berce :



Seule la section des racines cause la mort immédiate de la plante.

La section des racines (voire leur extraction) se fait généralement avec une bêche à bord tranchant. Elle devrait se faire au premier printemps et être répétée à la mi-été. Il est recommandé de couper la racine au moins à 10 cm sous terre. Cependant, à la suite de l'érosion du sol, des couches supplémentaires de terre peuvent couvrir les plantes et, dans ce cas, il faut sectionner plus profondément, par ex. à une profondeur de 25 cm. Les parties sectionnées de la plante doivent être retirées du sol et être détruites ou séchées.

Cette méthode est efficace, mais exigeante en main d'œuvre formée. Par prudence, il est recommandé de porter des vêtements imperméables à l'eau et des lunettes de protection, des éclaboussures de sève toxiques et des fragments de la plante couverts de sève pouvant passer au travers de fibres naturelles comme le coton ou la laine et entrer en contact avec la peau. ■

Plus de détails sur la berce du Caucase : 3 pages dans le Kauwberg Info n°76 téléchargeable sur www.kauwberg.be